

«1 toit, 2 générations»

Générationnaires solidaires

Depuis cette année, le dispositif « 1 toit, 2 générations », permet aux seniors de proposer une chambre en cohabitation aux jeunes de 16 à 30 ans qui en expriment le besoin. Depuis la rentrée de septembre, Mélanie et Monique font partie des premiers binômes créés sur le territoire de Lamballe Communauté.

Difficile, notamment dans un département rural, de suivre ses études dans la filière souhaitée sans devoir quitter le giron familial. En juin dernier, Mélanie et sa famille ont dû gérer cette problématique. « J'habite Saint-Méen-le-Grand et en fin de collège, je voulais préparer un Bac ST2S⁽¹⁾. Les seuls lycées possibles étaient à Lamballe ou à Rennes. Lamballe me convenait mieux car c'est plus convivial, mais cela entraînait des

« Comme je vis seule, c'est intéressant »

trajets en train trop importants. Je préférerais consacrer le temps gagné sur les trajets à mon travail... » Par ailleurs, la jeune fille de 16

ans ne souhaite pas vivre seule. Avec ses parents, ils envisagent une colocation et placardent des affichettes dans les commerces locaux. Une démarche peu productive. « Quand nous avons appris que Lamballe Communauté proposait un service de cohabitation, mes parents ont choisi cette solution car c'est bien cadré et plus sûr ».

Géré par le Point Information Jeunesse (PIJ) du côté des 16/30 ans et par le Centre Intercommunal d'Action Sociale pour les seniors, le dispositif met en relation les personnes intéressées⁽²⁾ et assure un suivi. Suite à un appel lancé dans le magazine de Lamballe Communauté, Monique s'est portée volontaire. « Comme de leur côté, mes petits-enfants ont eu beaucoup de mal à trou-

ver des points de chute pour leurs divers stages, j'ai pensé qu'il fallait me lancer. Je perçois 15 euros par semaine, donc ce n'est vraiment pas pour un complément de revenus ».

Un quotidien partagé

Un mois après l'arrivée de Mélanie, confortablement installée dans la véranda, le binôme semble fonctionner à merveille. « La référente du CIAS est venue visiter la maison pour s'assurer que la chambre que je proposais convenait, explique Monique. Il était convenu qu'il y aurait une visite du jeune pour voir si ça pouvait marcher entre nous ». Le tout assorti de 15 jours d'essai au bout desquels chacun peut se désengager. Mais ici, le sourire arboré par chacune est explicite. « Il est vrai que cela représente une certaine contrainte d'avoir quel-

qu'un à la maison, admet Monique. Mais d'un autre côté, comme je vis seule, c'est intéressant. Cela implique pour moi une certaine discipline, le respect de certains horaires et donc c'est très bon ! » lance-t-elle en riant. De son côté, la lycéenne bénéficie d'une chambre particulièrement douillette et de sanitaires indépendants lui permettant de poursuivre sa scolarité dans de bonnes conditions. Des conditions également rassurantes pour les parents d'une si jeune fille. « J'ai senti la maman assez inquiète de confier sa fille, poursuit Monique. Il est évident que je me sens un peu responsable de Mélanie et que les parents seraient prévenus si elle ne rentrait pas un soir ». Mais pas d'inquiétude inutile... Aujourd'hui, chacune a trouvé son rythme et s'est adaptée à ses nouvelles conditions de vie. « Le soir, on regarde la télé par roulement, car on n'a pas les mêmes goûts ! sourit la senior. Quand c'est l'heure de son émission - Plus belle la vie -, je lui laisse la télévision. Nous avons déterminé ensemble les lieux libres d'accès et dans quelles conditions elle peut recevoir des amis. Si j'étais plus âgée, la charte prévoit que le jeune aide un peu. Mais tant que je suis autonome... Et elle a suffisamment à faire avec son travail scolaire ! »

Véronique Rolland

⁽¹⁾ Sciences et technologies de la santé et du social.

⁽²⁾ Pour l'heure, le dispositif est proposé à Lamballe Communauté et Lanvollon-Plouha.

→ ADIJ 22.
02 96 33 37 36 ou 07 82 38 88 60
accueil.adij22@gmail.com
1toit2generations-cotesdarmor.fr

